Tous les salariés du monde agricole élisent, par voie électronique et par correspondance, leurs représentants aux Chambres d'Agriculture.

La CFE-CGC occupe la première vice-présidence à la Caisse Centrale de la MSA et 13 premières vice-présidences en régions. Les élections Chambres d'agriculture sont l'occasion d'élire les représentants qui porteront vos valeurs.

La CFE-CGC défend les intérêts des salariés du milieu agricole (industries agroalimentaires. coopératives, organismes professionnels agricoles, production agricole,...) qui doit constamment évoluer pour faire face à la concurrence croissante.

La CFE-CGC est d'ailleurs impliquée au niveau européen dans la négociation de la Politique agricole commune (PAC) pour développer l'emploi dans ce secteur.

Le contrat CFE-CGC

La CFE-CGC milite pour :

- rendre les métiers du secteur agricole plus attractifs auprès des jeunes ;
- augmenter les salaires;
- développer la formation;
- favoriser l'évolution professionnelle au sein des entreprises;
- développer l'emploi en créant une véritable synergie entre tous les acteurs (production, transformation et services).

Votez pour les candidats CFE-CGC du département

Dès réception du matériel de vote,



